

REGLEMENT COURSE CLUB TROPHEE DU HALGOUET

LOHEAC LE 21 juin 2026



Table des matières

| | | |
|------|---|---|
| 1 | RÈGLEMENT SPORTIF | 2 |
| 2 | RÈGLEMENT | 2 |
| 3 | OBLIGATIONS GÉNÉRALES | 2 |
| 4 | PRINCIPE ET DÉROULEMENT | 3 |
| 5 | PROTOCOLE PODIUM..... | 3 |
| 6 | CANDIDATURES DES CONCURRENTS | 3 |
| 7 | PILOTES ADMIS | 4 |
| 8 | SÉCURITÉ GÉNÉRALE | 5 |
| 9 | KARTS ET MATÉRIEL ADMIS | 5 |
| 9.1 | Châssis :..... | 5 |
| 9.2 | Moteur : | 6 |
| 9.3 | Pneumatiques : | 6 |
| 9.4 | Poids : | 7 |
| 9.5 | Carburant :..... | 8 |
| 10 | DÉROULEMENT DE LA COURSE CLUB TROPHÉE DU HALGOUET | 8 |
| 10.1 | Les essais qualificatifs | 8 |
| 10.2 | Les manches qualificatives | 8 |
| 10.3 | Pré-finales | 8 |
| 10.4 | Finales..... | 9 |
| 10.5 | Tableau des temps de course : | 9 |

1 RÈGLEMENT SPORTIF

L'ASK Lohéac organise sa course club Trophée du Halgouet sur son circuit Les Clos d'Ahaut. Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de la Réglementation FFSA et CIK-FIA (Règlements CIK – FIA et Annexes FFSA).

La course club Trophée du Halgouet est organisée selon la réglementation des courses clubs. Il est rappelé que, conformément à l'article 6bis de l'annexe sportive FFSA 2026, les dispositions relatives aux réclamations et appels ne s'appliquent pas aux courses clubs.

L'ASK Lohéac est responsable de l'organisation de cette épreuve. L'épreuve a reçu le permis d'organisation FFSA n° **XX**.

Cette épreuve est organisée conformément aux prescriptions du Code Sportif International dit « le Code » et du Règlement Sportif et technique FFSA, sans dérogation.

2 RÈGLEMENT

Le texte final du Règlement Sportif (CIK-FIA) sera la version française à laquelle il sera fait référence en cas de controverse d'interprétation.

Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Sportif.

3 OBLIGATIONS GÉNÉRALES

Tous les Pilotes, Concurrents et Officiels participant à la course club Trophée du Halgouet de Lohéac **2026** s'engagent à observer toutes les dispositions du Code Sportif International, du Code de Conduite sur Circuits de Karting, du Règlement Technique de Karting, les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions internationales et Championnats, Coupes et Trophées FFSA de Karting.

Le Règlement Particulier de la Compétition, le présent Règlement Sportif et les Annexes FFSA.

Seule la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement particulier.

4 PRINCIPE ET DÉROULEMENT

La course club Trophée du Halgouet se déroulera sur une compétition par catégorie :

| Date | Catégories | Circuit | Organisateur |
|--------------|---|----------------------------|--------------|
| 21 juin 2026 | Mini 60 Nationale Rotax Max + Master Relax (Rotax et X30 Loisir) KZ2 + Master + Gentlemen | Lohéac Les Clos d'Ahaut | ASK Lohéac |

Des horaires prévisionnels seront établis en fonction du nombre d'engagés et seront mis en ligne sur le site internet <https://www.askloheac.org/>

L'installation dans le paddock pourra s'effectuer à partir du vendredi précédent l'épreuve à partir de 14H00. Le contrôle des extincteurs sera effectué à l'entrée des véhicules dans le paddock.

Le contrôle administratif s'effectuera le samedi de 09H00 à 17H30 et le dimanche de 7H00 à 8H00.

5 PROTOCOLE PODIUM

A la fin de la compétition et suivant l'horaire officiel établi, les trois premiers pilotes classés de chacune des catégories se rendront au Podium et se tiendront à disposition de l'opérateur.

6 CANDIDATURES DES CONCURRENTS

La course club Trophée du Halgouet est ouverte à tout Pilote détenteur d'une licence FFSA nationale « pilote concurrent conducteur » ou « pilote entraînement course club Trophée du Halgouets » ou internationale de karting « pilote concurrent conducteur » en cours de validité dans sa catégorie pour 2026, ainsi qu'à tout Pilote étranger détenteur d'une licence nationale ou internationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation préalable de participer de cette dernière dans la catégorie concernée et aux pilotes ayant souscrit un titre de participation course « clubs » pour cette épreuve.

Tout pilote désirant participer à la course club Trophée du Halgouet devra s'inscrire par Email à : askloheac@yahoo.fr (bulletin engagement disponible sur www.askloheac.org).

L'inscription doit être reçue au plus tard le vendredi précédant l'épreuve à 20h00.

Le montant de l'inscription comprend notamment l'emplacement paddock et l'engagement à la course du dimanche. Seules l'aire de stationnement (camping) et la location du transpondeur pourront être facturés en supplément par l'organisateur. Le roulage du samedi par catégorie nécessite le paiement du droit de piste pour les pilotes qui n'ont pas de droit de piste annuel au club de Lohéac.

Tableau des droits d'engagement :

| Catégorie | Montant |
|--|--------------|
| Engagement course (Toutes catégories) | 50€ |
| Location du transpondeur | 30€ |
| Aire de stationnement (Camping) | 20€ / nuitée |
| Droit de piste samedi (inscrit CC) | 30€ |
| Droit de piste samedi (non inscrit CC) | 50€ |
| Droit de piste samedi (détenteur DPA) | GRATUIT |

7 PILOTES ADMIS

Respect des catégories d'âge de la FFSA. Les pilotes de la catégorie MINI 60 doivent être âgés de 7 ans révolus.

Un maximum de 36 pilotes par catégorie sera admis. L'ASK Lohéac se réserve la possibilité de réduire le nombre de pilotes admis. Dans le cas d'un nombre insuffisant de pilotes inscrits, l'ASK Lohéac se réserve le droit d'annuler la course club Trophée du Halgouet ou une catégorie, au plus tard 1 jour avant la date de l'épreuve.

En cas d'annulation, le règlement sera restitué au pilote.

Les engagements seront retenus selon l'ordre d'arrivée auprès de l'ASK Lohéac, dans la limite des places disponibles.

8 SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Article 2.14 des Prescriptions générales CIK/FIA.

Un mécanicien par pilote sera autorisé à pénétrer dans le parc fermé et sur la prégrille. Ce mécanicien devra être titulaire d'une licence Nationale ou Internationale en cours de validité et de porter le laissez-passer spécifique fourni par l'organisation. Toute personne non licenciée et non accréditée se verra interdire l'accès au parc d'assistance (parc fermé) et à la prégrille.

9 KARTS ET MATÉRIEL ADMIS

Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique National devront être scrupuleusement respectés.

9.1 Châssis :

Chaque pilote ne pourra disposer que d'un châssis.

Tout châssis semblant endommagé lors d'un fait de course ou d'un accident constaté par la Direction de Course ou par le collège des Commissaires Sportifs devra être signalé au Délégué Technique.

Le Délégué Technique, après inspection du châssis accidenté, remettra un rapport sur le bien-fondé ou non du remplacement du châssis. La direction de course ou les Commissaires Sportifs seront seuls habilités à autoriser ou non le remplacement. En cas de remplacement, le châssis accidenté se verra retirer son numéro d'enregistrement et ne pourra être réutilisé durant l'épreuve.

9.2 Moteur :

| Catégorie | Type Moteur | Nombre |
|----------------|---|--------|
| Mini 60 | Vortex Mini FR lame Gazelle 60 | 1 |
| Nationale | ROTAX J125 Max Evo | 1 |
| Rotax | ROTAX MAX EVO | 1 |
| Relax | ROTAX MAX EVO ROTAX J125 Max Evo ROTAX MAX X30 | 1 |
| KZ2 KZ2 Master | CIK-FIA | 1 |

Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts et cela conformément au Règlement Technique.

9.3 Pneumatiques :

| Catégorie | FABRICANT | Sec ou pluie | Référence |
|------------------------------------|-------------|--------------|--------------------------------|
| Mini 60 | Vega France | Sec | Cadetti |
| Nationale | Vega France | Sec Pluie | SL4 W6 |
| Rotax Senior, Master, Gentleman | Mojo | Sec Pluie | D5 CIK W5 CIK |
| Relax | Libre | Sec | Libre |
| KZ2 KZ2 Master KZ2 Gentlemen | LeCont | Sec Pluie | LOH OPTION ASN FFSA LWR CIK |

Chaque pilote disposera d'1 train de pneumatiques slicks et 1 train de pneumatiques pluie (hors MINI 60 et Relax). Ils pourront être marqués à l'enregistrement et contrôlés avant chaque départ.

En cas de crevaison avérée, il sera possible, après autorisation du Délégué Technique, d'utiliser un des pneus d'essais.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le pilote concerné ne sera pas autorisé à accéder à la prégrille (et par conséquent ne participera pas à la partie correspondante de la compétition - essais qualificatifs, manches qualificatives, pré-finales, finales). Les réclamations à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises.

9.4 Poids :

Les poids des catégories indiqués sont des minima absolus qui doivent pouvoir être contrôlés à tout moment d'une compétition.

Des plombs de lestage peuvent être embarqués et fixés sur le kart. Le lest doit être fixé sur le châssis ou sur le siège, au moyen d'outils, par au moins deux vis (diamètre 6 mm minimum) avec rondelles larges (\varnothing 20 mm minimum) et écrous freinés. Le lest ne doit pas être fixé sur la carrosserie ni sur le plancher.

| Catégorie | Poids |
|------------------------|--------|
| Mini 60 | 100 Kg |
| Nationale | 145 Kg |
| Rotax | 160 Kg |
| Rotax Master Gentleman | 170Kg |
| Relax (Rotax – X30) | 155 Kg |
| KZ2 | 175 Kg |
| KZ2 Master Gentleman | 180 Kg |

9.5 Carburant :

Le mélange utilisé pour la compétition est fourni directement par le concurrent (sans station de référence).

Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK-FIA de l'année en cours sont autorisées.

10 DÉROULEMENT DE LA COURSE CLUB TROPHÉE DU HALGOUET

La compétition se composera d'Essais Qualificatifs, de deux Manches Qualificatives d'une pré-final et d'une Finale.

10.1 Les essais qualificatifs

Les essais qualificatifs se dérouleront sur 06 minutes.

10.2 Les manches qualificatives

Les manches qualificatives seront au nombre de 2 et se dérouleront sur 7 minutes (06 minute mini 60) + 1 tour.

La grille de départ de chaque manche sera établie en fonction du meilleur temps effectué en essais qualificatifs.

10.3 Pré-finales

Les pré-finales se dérouleront sur 10 minutes (08 minute mini 60) + 1 tour

La Grille de Départ est déterminée en fonction du Classement établi à l'issue des Manches Qualificatives

10.4 Finales

Les finales se dérouleront sur 10 minutes (08 minute mini 60) + 1 tour.

La Grille de Départ est déterminée en fonction du Classement établi lors de La pré-finale.

Lors de la Finale, pour toutes les catégories, tout Pilote en passe d'être doublé ou qui a été doublé par le Pilote en tête de la course pour quelque raison que ce soit se verra présenter le drapeau bleu et rouge (double diagonale) avec son numéro. Il devra obligatoirement rejoindre la balance dans le Parc Fermé et sera classé selon le nombre de tours qu'il aura réellement effectués.

10.5 Tableau des temps de course :

| Intitulé | Catégorie | Temps de Course |
|--------------------------|-------------------|-----------------|
| Essais qualificatifs | Toutes catégories | 06 mn |
| 2 Manches Qualificatives | Mini 60 | 06 mn + 1 Tour |
| | Autres catégories | 07 mn + 1 Tour |
| Pré-finales | Mini 60 | 08 mn + 1 Tour |
| | Autres catégories | 10 mn + 1 Tour |
| Finales | Mini 60 | 08 mn + 1 Tour |
| | Autres catégories | 10 mn + 1 Tour |